

## **Colloque ASFA 2018**

### **Répondre aux défis de la mobilité périurbaine : du constat aux propositions**

**L'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA) a organisé aujourd'hui, mercredi 20 juin, son colloque annuel sur le thème du défi de la mobilité périurbaine.**

**Cette manifestation a été l'occasion pour les sociétés concessionnaires d'enrichir la réflexion sur les enjeux et besoins de mobilité qui concernent, chaque jour, des millions de Français avec une étude pilotée par l'ASFA sur les flux domicile-travail à l'échelle de 37 agglomérations. Les résultats statistiques de cette étude ont permis de présenter des solutions pour favoriser les usages collectifs des infrastructures autoroutières reposant sur du car express ou du covoiturage, en mobilisant les capacités d'investissement que permet l'outil concession.**

#### **Analyser les flux domicile travail pour une offre de transport pertinente**

Comment faire évoluer les infrastructures autoroutières existantes pour une mobilité périurbaine plus efficace ? Quels nouveaux services y développer pour optimiser leur utilisation, réduire la congestion et limiter les coûts ?

Pour répondre à ces questions, l'ASFA a présenté une analyse approfondie<sup>1</sup> des flux domicile-travail<sup>2</sup> autour de 37 agglomérations, y compris celle de Paris soit 168 axes routiers structurants.

Cette analyse détaillée des flux, se concentrant sur chaque axe autoroutier, a permis de dégager ceux au plus fort potentiel sur lesquels il serait le plus pertinent de développer :

- des lignes de car express,
- des lignes de covoiturage dynamique, pour que conducteurs et passagers puissent « s'associer » de manière spontanée,
- du covoiturage pré-arrangé avec des aires de covoiturage.

#### **Adapter l'infrastructure routière pour accueillir les nouvelles mobilités**

L'essor de ces offres sera corrélé à l'aménagement de voies réservées aux cars et/ou aux covoitureurs dans les zones congestionnées pour permettre des temps de parcours fiables. Cet essor dépendra aussi d'une bonne connexion avec les transports urbains (métro, bus, tram, vélo), via des pôles d'échanges multimodaux, de l'accessibilité des arrêts périurbains et des éventuels services qui pourraient y être proposés.

---

<sup>1</sup> Etude ASFA / Arcadis, juin 2018

<sup>2</sup> Source INSEE

### Investir dans les infrastructures routières

La réalisation de tous ces aménagements pour résoudre les problèmes de congestion doit être menée sur le réseau concédé, mais également et surtout étendu aux réseaux adjacents pénétrant au cœur des aires urbaines. Dans ce cas, ces aménagements doivent s'accompagner d'une remise à niveau du réseau autoroutier. Parfois ils devront également être complétés par le développement de nouveaux réseaux ou l'adaptation capacitaire des réseaux existants.

Recourir au modèle de la concession, notamment par le biais de l'adossement, permettrait d'agir rapidement et, dans le cas d'un financement par allongement de la durée de concession, permettrait d'agir sans augmentation ou création de péage, et sans impact sur les finances publiques. Ces actions doivent se concentrer sur les zones périurbaines, là où, comme le montre l'étude, les besoins d'investissements dans les infrastructures sont les plus forts.

Les sociétés d'autoroutes disposent déjà d'une expérience en la matière avec l'intégration de sections non concédées dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier de 3,27 milliards d'euros (PRA) de 2015 qui constitue un exemple d'adossement validé aux niveaux national et européen.



Ce modèle a été conforté par deux décisions récentes successives de la Commission Européenne :

- Validation le 27 avril 2018 d'un plan d'investissement de 8,5 milliards d'euros en Italie contre 4 ans d'allongement de durée de concession ;
- Validation le 14 juin 2018 d'un plan de 165 millions d'euros en Croatie contre 5 ans d'allongement de durée de concession.

Le colloque de l'ASFA a été l'occasion pour les sociétés d'autoroutes de rappeler qu'elles sont prêtes à investir pour relever le défi de la mobilité périurbaine en collaboration avec l'État, les collectivités et les acteurs publics et privés de la mobilité, afin de promouvoir l'usage collectif et durable des infrastructures routières.

---

#### À PROPOS DE L'ASFA

L'ASFA est l'association professionnelle des acteurs du secteur de la concession et de l'exploitation d'autoroutes et d'ouvrages à péage. [www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr) - Retrouvez également l'ASFA sur les réseaux sociaux  

#### CONTACTS PRESSE

Laurence GUILLERM – ASFA – 01 49 55 33 07 – 06 11 66 97 70 | [laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)